

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2013

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : MM. GUILLERET - TACHON – ETIENNE – JAMBIN – Mmes MALESTROIT – GICQUEL
MM. MOY – JAN – JEHAN – Mme VALLEE – MM. LE BIHAN – BIDAN –
Mmes BOISHARDY - CHOUPEAUX - MM. HICQUEL – LE TINNIER – Mme LE BARS

Absents excusés : M. LE CORRE – pouvoir à M. ETIENNE
M. GETAIN

Secrétaire de séance : Mme LE BARS

Le compte rendu de la réunion du 6 mars 2013 est approuvé à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal reconduit les taux d'imposition 2012, à savoir :

- ✓ Taxe d'habitation 14.75 %
- ✓ Taxe foncière sur le bâti 18.90 %
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti 80.99 %

BUDGETS PRIMITIFS 2013

Commune

Fonctionnement : 1 689 138.55 €

Dépenses

* Charges à caractère général	417 466.00 €
* Charges de personnel	591 625.00 €
* Atténuation de produits	1 200.00 €
* Dépenses imprévues	10 000.00 €
* Virement à section inves.	399 255.74 €
* Autres charges gestion courante	159 073.00 €
* Charges financières	67 500.00 €
* Amortissements	41 874.81 €
* Charges exceptionnelles	1 144.00 €

Recettes

* Produits des services	142 550.00 €
* Impôts et taxes	778 532.00 €
* Dotations, participations	598 556.00 €
* Aut. prod. gest. courante	76 508.00 €
* Produits financiers	4.00 €
* Opérations d'ordre	60 403.55 €
* Atténuations de charges	24 500.00 €
* Produits exceptionnels	8 085.00 €

Investissement : 1 526 189.12 €

Dépenses

* Déficit d'investissement reporté	136 718.58 €
* Remb. capital emprunts/cautions	136 959.00 €
* Amortissement subventions perçues	403.55 €
* Salle des sports	31 515.00 €
* Stade	7 000.00 €
* Maison des Bruyères	55 000.00 €
* Salle ATHENA	8 000.00 €
* Services techn. (travaux, matériel)	71 200.00 €
* Matériel divers	10 000.00 €
* Logements Rue de Bel Air	272 990.00 €
* Bibliothèque (travaux, livres)	16 990.00 €
* Eglise	21 000.00 €
* Local professionnel Rue Bruyères	10 000.00 €
* Terrains	78 000.00 €
* Informatique mairie	3 000.00 €
* Le Clos du Bourg (voirie, Eclai. Pub)	102 600.00 €
* Voirie	306 000.00 €
* Réseaux eaux pluviales	50 000.00 €
* Groupe scolaire	9 600.00 €
* Travaux en régie	60 000.00 €
* Restes à réaliser 31.12.2012	139 212.99 €

Recettes

* Virement section fonct. 2013	399 255.74 €
* Amort. subventions et études	41 874.81 €
* Affectation excédent 2012	380 193.27 €
* FCTVA	155 928.22 €
* Subv. logements Rue Bel Air	59 430.00 €
* Emprunt Logements Rue Bel Air	294 182.00 €
* Emprunt travaux 2013	79 927.08 €
* Cautions logements	3 748.00 €
* Remb. avance lotissement	12 150.00 €
* Restes à réaliser 2012	99 500.00 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité.

Assainissement

Fonctionnement : 54 158.71 €

Investissement : 185 384.05 €

Dont restes à réaliser 2012 : 4 132.59 € en recettes

11 054.58 € en dépenses

Ce budget est approuvé à l'unanimité

Lotissements communaux

Fonctionnement : 651 183.80 €

Investissement : 598 439.80 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

Caisse des Ecoles

Fonctionnement : 2 339.05 €

Ce budget est approuvé à l'unanimité

TRAVAUX AU POINT A TEMPS AUTOMATIQUE

Les travaux au point à temps automatique sont confiés à l'entreprise BERTHO TP moyennant un prix à la tonne de bitume mise en œuvre de 790 € HT.

TRAVAUX D'EPARAGE

Les travaux d'éparage sont confiés à M. LE BORGNE Patrick moyennant un coût horaire de 45 € HT et une prévision de 155 H.

ATTESTATION ACCESSIBILITE DE LA SALLE DES SPORTS

L'attestation finale de vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées sera délivrée par VERITAS moyennant un coût TTC de 514.28 €.

PORTAIL DU STADE

La fourniture et la pose d'un portillon et d'un portail en acier à l'entrée du stade sont confiées aux Fermetures du Porhoët moyennant un coût TTC de 2 723.29 €.

IMMEUBLE RUE DE BEL AIR : modification branchements électriques

ERDF va supprimer le branchement existant dans le logement et modifier l'alimentation de la bibliothèque moyennant un coût de 1 460.03 € TTC

BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal décide de compléter le fonds de livres de la bibliothèque municipale à hauteur de 3 145 € TTC.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve le projet de travaux de déplacement d'un foyer d'éclairage public de la « ZA de Bel Air » à la « rue des Aubépines » tel que présenté par le Syndicat d'Electricité des Côtes d'Armor, pour un montant total estimatif TTC de 150 €.

ACQUISITION DE JARDINIERES

Le Conseil Municipal décide d'acquérir 29 jardinières avec réserve d'eau. Des négociations de prix sont en cours.

INFORMATIQUE MAIRIE (module sauvegarde)

Le Conseil Municipal valide la mise en place d'un nouveau dispositif de sauvegarde via un disque dur externe et une sauvegarde externalisée moyennant un coût TTC de 1 145.77 €. L'abonnement annuel pour cette sauvegarde externalisée sera de 401.86 € TTC

MOTIONS

Le Conseil Municipal adopte les motions relatives :

- ✓ au maintien des 2 lignes SMUR du secteur de santé N° 8 (Centre Hospitalier Centre Bretagne)
- ✓ à la défense des commerces de proximité (Comité Gavroche)

PROGRAMME DE VOIRIE

Le Conseil Municipal valide le programme de voirie 2013 qui comprend :

la réfection de :

- ✓ la voie communale n° 13 dite des Epinais (1 300 ml)
- ✓ la voie communale n° 61 de St Potan vers Kersept (1600 ml)
- ✓ 2 portions d'environ 100 ml sur la voie communale n° 27 dite de la Croix Chanvril

et la réalisation de la voirie définitive du lotissement du Clos du Bourg.

Ces travaux vont être intégrés dans le groupement de commandes communautaire.

SALLE BEAULIEU

La mise en conformité du fourneau transféré de la salle des fêtes à la salle Beaulieu sera effectuée par TEC HOTEL pour un montant TTC de 995.07 €